

BULLETIN ECONOMIQUE

La Chambre de Commerce anglaise de Paris, invitée à prendre part au Congrès des Chambres de Commerce du Royaume-Uni, qui aura lieu à Londres du 15 au 17 février, a choisi comme délégué M. K. B. Murray...

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Le Conseil d'Etat doit rendre cette semaine son jugement dans l'affaire des élections municipales de Roubaix.

La question des tramways est d'actualité pour nous. Ne laissons donc pas s'échapper l'information suivante que nous trouvons dans une de nos correspondances :

« Une commission vient d'être instituée par le ministre des travaux publics, dans le but d'examiner et de comparer entre eux les différents systèmes de moteurs mécaniques applicables aux tramways, ainsi que leurs conditions d'exploitation dans l'intérieur des villes. »

Autre nouvelle administrative, il s'agit, cette fois, des sapeurs-pompiers : « Les bureaux du ministère de l'intérieur préparent, en ce moment, une importante circulaire pour la mise en vigueur du récent règlement d'administration publique, sur la réorganisation des sapeurs-pompiers. Cette circulaire, fort longue et fort détaillée, sera adressée à tous les préfets, qui auront à en assurer et surveiller l'exécution dans toutes les communes de France. »

Nous apprenons et nous enregistrons avec le plus grand regret une mort qui frappe au cœur une des plus honorables familles de notre ville. M. Achille Bossut, de la maison Bossut père et fils, qui, il y a peine deux mois, épousait Mlle Baratte de Templeuve, vient de succomber à Florence, à une fièvre typhoïde, au moment où il allait rentrer en France avec sa jeune femme. Il avait ressenti les premières atteintes de son mal dans l'Italie du sud, mais arrivé à Florence, il n'avait pu aller plus loin. On dit que Mlle Achille Bossut malade aussi.

Nous nous associons à la douleur d'une famille tenue parmi nous en si haut respect.

M. Achille Bossut avait été officier de mobiles, et l'on se rappelle sa belle conduite pendant la campagne du Nord.

On nous prie d'annoncer que la Grande-Harmonie se dispose à faire célébrer une messe pour le repos de l'âme de Monsieur Brun-Lavaïne, son président, décédé le 27 janvier 1875.

Cette messe sera dite en l'Eglise St-Martin, le lundi 7 courant à 11 heures; la Grande-Harmonie y exécutera quelques morceaux de son répertoire, et ira ensuite déposer une couronne sur la tombe de M. Brun.

Sur la proposition de M. l'abbé Vassart, professeur de physique et de chimie, la ville vient de décider l'emploi de l'électricité pour nos horloges publiques.

Les premiers essais seront faits avec les horloges de l'Hôtel-de-Ville et de l'église Saint-Martin.

On nous demande de reproduire l'article suivant :

Depuis quelque temps on s'est ému beaucoup à Tourcoing de la fréquence

des sinistres financiers qui, de près ou de loin, ont frappé le négoce et l'industrie de la région et qui n'ont pas épargné notamment de nombreux commerçants de notre ville.

A côté de ces catastrophes dont les effets sont toujours nuisibles aux affaires, il n'est pas sans intérêt de signaler, lorsque l'occasion s'en présente, l'exemple contraire des établissements, visités par le malheur, qui parviennent à sortir sans tâche et sans éclaboussure de leurs épreuves.

Qu'on nous permette, à ce propos, de livrer à la publicité la circulaire suivante, laquelle, adressée aux créanciers de M. Semé-Tiberghien, rend un parfait témoignage à la droiture de notre courageux citoyen, victime lui-même de plusieurs faillites. En nous associant volontiers à cet hommage mérité, nous nous plaignons à assurer M. René Semé des sympathies et de la considération générales dont il n'a du reste cessé de jouir dans notre ville où le travail et la probité ont toujours été tenus en très-haute estime.

Voici la lettre en question :

Monsieur, La liquidation de la maison R. Semé-Tiberghien étant arrivée à son terme, votre mission de Commissaire-Liquidateur se trouve accomplie. Les dividendes distribués jusqu'à ce jour s'élèvent à 70 0/0, en totalité, 8 0/0.

Les candidatures législatives dans le Nord. — Sous ce titre nous lisons dans l'Echo :

Nous croyons intéressant d'établir, dès à présent, un tableau des candidatures connues pour les diverses circonscriptions. Nous indiquons par la lettre R les candidatures républicaines et par la lettre C. celles qui se rattachent à une catégorie quelconque des opinions de droite.

- Arrondissement d'Avesnes. 1re cir. — M. Guillemin, R. 2e cir. — M. de Marcère, R. M. Botticau, C.

A ces renseignements, nous pouvons ajouter que, selon toute probabilité, les trois candidatures lilloises de la 2e circonscription s'effaceront au premier tour de scrutin devant celle de M. Gambetta,

et que la compétition entre les trois candidats se reproduira qu'après que la circonscription sera redevenue libre par l'option de M. Gambetta pour un autre collègue.

L'Echo publie la rectification suivante : « Contrairement aux renseignements que nous avons été fournis, aucun délégué n'a été arrêté dimanche à Lille. Le maire de la commune du canton de Lannoy dont il avait été question, n'a pas proféré de cris séditieux, il était simplement... écumé et répétait aux quolibets dont il était l'objet, lorsque la police l'a invité à circuler et l'a accompagné hors de la foule qui stationnait sur la place de la République. »

La commission du tunnel devant relire la France à l'Angleterre s'est réunie le 1er février au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. Grivard.

Il y a quelques jours, à la tombée du soir une femme du hameau du Pont-de-Marq, Mme Dhaut âgée d'environ 45 ans se rendait au village d'Eslemes pour commander un ceruciel. Un individu qu'elle ne connaissait pas s'en vint vers elle en lui demandant la bourse ou la vie. Prise de peur, cette femme répondit qu'elle n'avait pas d'argent. Sur quoi l'individu fit mine de vouloir la fouiller, mais Mme Dhaut à qui la peur n'avait pas ôté toute résolution se défendit hardiment et le vaincu, elle cria au secours tant qu'elle put et finalement parvint à se sauver avec ses vêtements à moitié déchirés.

On écrit d'Ennetières-en-Weppes, que, dimanche matin, un chien enragé qui parcourait cette commune a été tué par M. Henri Caucheteux après une longue poursuite. On vient d'abattre dans les communes voisines une vingtaine de chiens et plusieurs veaux qui avaient été mordus.

Le marché au blé de Lille était encore bien fourni : 1,800 hectolitres. Les ventes ont été lentes de 20 à 22 francs hectolitre sans changement commercial, mais prix plutôt faibles.

LES DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 1 FÉVRIER. — Antoine Peeters, rue de l'Alma, 23. — Marie Deboutte, rue Turgot, cité St-Joseph, 26. — Achille Hennebaud, Grande Rue, cour veuve Platel. — Alfred Bossut, rue de l'Hôtel, cour d'Halluin, 3. — François Dullin, rue de la Lys, cour Desgautheurs, 34. — Louise Vandenberghe, rue de la Prospérité, 34. — Jean-Baptiste Pauvrière, rue du Ballon, 36. — Jeanne Ployt, rue du Bas de l'Enfer. — Rosalie Lambert, rue St-Etienne, 36. — Achille Bourgeois, rue de la Pesche, 41. — Marie Soret, rue de la Balance, 3. — Jeanne Barbey, rue de la Barbe d'Or, 31. — Hortense Rea, rue Bernard, cour Oscar d'Halluin. — Malvina Rambour, rue de Mouvaux, cour Frère, 10. — Jean Ferlin, rue du Fontenoy, cour Plouvier, 48. — Jules Caekelre, rue du Parc, 1.

LES DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 2 FÉVRIER. — Eugénie Saffre, 40 mois, rue Bernard, 132. — Fideline Ledoux, 8 ans, rue de l'Espérance, 32. — Elizabeth Sien, 83 ans, ménagère, rue de Mouvaux, 70. — Martin Vanaverbeke, 63 ans, journalier, au Trichon. — Sophie Ranson, 8 ans, route de Wattrelos.

LES DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 2 FÉVRIER. — Louis Six, 40 mois, rue Bernard, 132. — Joseph Roumains, rue de la Baïlle. — Albert-Jules-Joseph Dumortier, rue Nationale.

LES DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 2 FÉVRIER. — Louis-Joseph Delmasure, 24 ans, à la Blanche-Porte. — Pauline Deque, 4 mois, rue du Chien-Fidèle.

MARIAGES DU 2 FÉVRIER. — Jules-Louis Rouzé, 35 ans, domestique, et Catherine Delrot, 23 ans, servante. — Achille-Joseph Bodin, 25 ans, surveillant, et Suzanne-Aurélié Bouillet, 18 ans, ouvrière en coton. — Alphonse-

imprudenciel s'écrièrent quelques-uns des assistants. — En voilà assez pour provoquer une enquête ! murmuraient d'autres timorés. — Je suppose pourtant qu'il n'y a pas de Russes parmi vous ! s'écria le jeune porte-drapeau d'une voix harmonieuse et grave, jetant de dessous son masque des regards de défi à l'assemblée. — Non, certes, répondirent plusieurs des danseurs interrompus, à moins que... — Il n'y en a pas; ne craignez rien, dit alors Mlle Nebutoff, qui avait fait un pas dans le cercle au-devant de l'inconnu, et qui, rouge et frémissante de honte et de colère, imposait d'un geste de reine silence à l'assemblée. Elle s'arrêta un moment, puis continua, parlant avec effort : « Mon père n'est pas ici, et si quelque délateur de mauvaise foi, étranger à cette réunion, lui rendait compte de cette démonstration innocente, je puis vous assurer qu'il ne la punirait point, la mettant au nombre des licences du carnaval. — En tout cas, poursuivit l'inconnu, comme mon projet de démonstration avait été caché à mes amis eux-mêmes, il n'y aura qu'un seul coupable, et ce coupable n'apas l'habitude de se cacher. Je suis étranger à cette contrée, je viens de Varsovie et je m'appelle Witold Turno, ajouta-t-il, en ôtant, avec un mouvement d'audace et de défi, son masque fragile, qu'il lança sur le parquet, aux pieds d'Alexandra.

Louis-Joseph Watine, 33 ans, sans profession, et Eugénie-Hiltrude-Marie Lorthiois, 25 ans, sans profession. — Dominique-Albert-Joseph Courteuisse, 44 ans, comis-négociant, et Adélaïde-Rosalie Voreux, 33 ans, sans profession.

CONVOIS FUNÉRAIRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille DELAMADRIE-BOUCHEZ, qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Louise-Joséphine BOUCHEZ, veuve de Monsieur JEAN-BAPTISTE DELAMADRIE, dit Baptiste Jacques, décédée à Roubaix, le 2 février 1876, à l'âge de 68 ans et 5 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels qui auront lieu le vendredi 4 février 1876, à 3 heures, en l'église du Sacré-Cœur. — Les vigiles seront chantées le même jour, à 3 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Ommelet, 123.

Les amis et connaissances des familles PICK-AMÉL, qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Aimé-Adolphe PICK, décédé à Roubaix, le 3 février 1876, dans sa 49e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels qui auront lieu le vendredi 4 février 1876, à 7 heures 1/2, en l'église Notre-Dame. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Ouest, 79.

Les amis et connaissances de la famille GOEMAERE-VERSIRAETE, qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de M. Louis-Joseph GOEMAERE, décédé à Tourcoing (Blanc-Sauv), le 2 février 1876, à l'âge de 84 ans et 5 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister à la messe de convoi qui sera célébrée le samedi 5 février 1876, à 8 heures, et au convoi et service solennels qui auront lieu le vendredi 4, à 10 heures, en l'église du Blanc-Sauv. — Les vigiles seront chantées le même jour, à 3 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Mouvaux, 103.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Elisabeth, le mardi 7 février 1876, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Joseph DUHAUT, décédé à Roubaix, le 31 décembre 1875, à l'âge de 81 ans. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

VILLE DE ROUBAIX Programme de cours public de langue Anglaise. Lundi, 8 h. à 9 h. 1/2, 1er cours. Mardi, 8 h. à 9 h., 2e cours. 9 à 10 h. Répétition. Mercredi, 8 à 9 h., 3e cours. 9 à 10 h. correspondance. Jeudi, 8 h. à 9 h. 1/2 h., 1er cours. Vendredi, 8 h. à 9 h., 2e cours. 9 à 10 h. répétition. Samedi, 8 à 9 h., 3e cours. 9 à 10 h. correspondance commerciale. FRANCIS YONGE, professeur du cours.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Imprimerie Alfred Robouze. — Avis gratuit de la part des deux éditions du Journal de Roubaix et dans la Vieille France, de Lille.

CORRESPONDANCE

Les articles qui suivent, s'insèrent au Journal de Roubaix, à la responsabilité du journal.

Roubaix le 2 février 1875. Monsieur le Rédacteur en chef du Journal de Roubaix. Veuillez avoir la bonté d'insérer dans le plus prochain numéro de votre journal ce qui suit : Hier, à 4 heures, a été conduite, à sa dernière demeure, la dévouée mortelle de M. Adolphe Moïn, âgé de 49 ans, ancien ouvrier fleur, demeurant rue du Parc, n° 10, faisant partie de la société St-Médard. Il était connu parmi les ouvriers honnêtes sous le nom du grand « poète ». Sur sa tombe, son ami, M. Oscar Triot, aussi poète, a prononcé les quelques vers suivants :

A Dieu, cher et brave poète, Toi, que ta muse ait rejoint L'un qui te regrette Et gardera ton souvenir, Tu dors de ce long sommeil Où tu peux reposer en paix, Car pour partager tu as le ciel D'où tu ne seras jamais. Dans ta belle et noble carrière Tu as toujours te respecter. Adieu, tu quittes cette terre Pour vivre dans l'éternité. Agrérez, Monsieur le Rédacteur en chef, mes saluts respectueux. LEMAN, rue Vaucanson, 21.

Involontairement, les yeux de la jeune fille se portèrent, avec tous les regards de l'assemblée, sur le hardi jeune homme, qui bravait ainsi la puissance russe et la délation, cette puissance aussi. L'étranger était à la fois impudent et beau, avec ces grands yeux noirs pleins de défi et de colère, avec ce profil régulier exprimant la force et l'ironie, avec ce front brun et fier tout fait pour révéler la majesté du commandement. En cet instant, l'assurance dédaigneuse de Mlle Nebutoff parut l'abandonner, et elle dit d'une voix presque émue, en se tournant vers le père d'Alaine : « Monsieur Sawinski, assurez donc à M. Witold Tu no, si vous avez l'honneur de le connaître (elle mit à ces derniers mots un accent d'ironie), que tous vos invités sont d'excellents Polonais; qu'il n'y a parmi eux que moi d'étrangère, et que je ne le trahirai pas, ajouta-t-elle en baissant la voix avec une expression douloureuse. — Monsieur Sawinski, dit Turno en s'avançant, les privilèges du kulis m'ont autorisé à négiger tout d'abord une cérémonie indispensable : celle de la présentation. Mais ces privilèges n'existant plus, puisque je me suis démasqué, permettez-moi de me présenter moi-même à mon digne hôte de ce soir, en me recommandant du nom de Stanislas Wojtowicz, votre ami, qui me connaît et me connaît mon enfance. — Je ne puis, dit-il, prononcer le père d'Alaine, mais je puis vous dire à

Historique. — Les gendarmes belges et hollandais ont arrêté, ces jours-ci à son début, une rencontre qui avait lieu dans un petit bois situé sur la frontière des deux pays, près d'Esbaux.

Les adversaires avaient l'épée à la main lorsque les gendarmes hollandais parurent; en deux enjambées, ils furent en Belgique. La nouvelle apparition de la force armée, belge, celtis fois, et impossibilité de terminer l'affaire.

Les adversaires étaient : MM. Plant et Siret, rédacteurs de deux journaux de la Belgique. Leurs témoins étaient : MM. Eugène Tarbé des Saljons, Millon, Savigny et Lejeune. Le docteur Bon Mariage les accompagnait. C'est un Polonaise fort vive qui a amené le duel. Il a été décidé, en présence de son interruption forcée, que les adversaires se tiendraient jusqu'à nouvel ordre à la disposition de leurs témoins.

UN APPREUX MALHEUR est arrivé à Battel, (Malines) sur la route de Trémonde. Le nommé Sjongers, Joseph, scieur de long, âgé de 32 ans et demeurant à Malines, en retournant chez lui de son travail, avait rencontré sur sa route, à proximité de Malines, une charrette chargée de foin qui s'était enfoncée sur l'accroissement de la route. L'empresse de prêter main-forte au conducteur pour remettre la voiture d'aplomb, lorsque celle-ci est retournée sur lui. Plusieurs personnes accoururent et parvinrent à dégrader le malheureux Sjongers, mais il avait cessé de vivre. Sjongers n'est pas la seule victime d'un acte de dévouement qui témoigne de son bon cœur; sa mort plonge dans le deuil et privé de moyens d'existence une femme et deux enfants en bas âge.

Mons. — Si les magistrats se mêlent de faire des mots... On capait, hier, entre conseillers, de querelles graves de voies de fait dont le tribunal de Mons a été le théâtre.

C'est une triste chose, dit gravement le président X..., de voir le temple de Thémis devenir le temple d'Héraclès.

Faits divers

On annonce la mort du général de Beurnonville, décédé à l'âge de 88 ans. Le général de Beurnonville était le neveu du maréchal de l'Empire de ce nom. Après la restauration, il quitta l'armée et se retira dans sa terre de La Chapelle (Seine-et-Oise).

Mardi ter février, dans l'audience de la Chambre des notaires on a mis aux enchères l'immeuble du faubourg Saint-Honoré, connu autrefois sous le nom d'hôtel Bagration et auquel M. Thiers a légué le titre de demeure historique, par le long séjour qu'il y fit en attendant la reconstruction de son hôtel de la place Saint-Georges. La mise-à-prix était de 1,450,000 francs. Aucun acquéreur ne s'étant présenté à l'audience d'hier, le renvoi de la vente a été prononcé suivant l'usage, « au premier tour. »

Il circule en ce moment, dit le Figaro un grand nombre de pièces de 10 francs fausses, ces pièces qui ressemblent comme de l'or, mais n'en contiennent guère, portent d'un côté l'effigie de la reine Victoria, et de l'autre un cavalier dont le cheval saute par dessus une hydre. Sur le recto on lit : Victoria regina; sur le verso : To Hanover, 1837, et au-dessous de l'hydre, le chiffre 20. On cherche activement ceux qui mettent cette fausse monnaie en circulation.

Un négociant de Marseille avait chargé, samedi, un de ses parents, jeune homme de dix-huit ans, d'aller encaisser diverses sommes s'élevant en totalité à près de 50,000 francs; mais quelques heures après, dit la Gazette du Midi, ne le voyant point reparaitre, il s'assura que toutes les factures avaient été encaissées par lui et qu'il avait disparu en emportant le montant.

VOL DE DIAMANTS. — Il n'est question à Londres, en ce moment, que du vol qui vient d'être commis chez la duchesse de Northumberland, au château d'Albury-Park, près de Guilford. Le duc donnait un grand dîner le 25 janvier dernier. Vers neuf heures, un des domestiques de service, passant par hasard sur les derrières du château, aperçut une échelle appuyée à la muraille, près des fenêtres de la chambre à coucher de la duchesse de Northumberland.

Cette fenêtre était ouverte; on voyait à l'intérieur de l'appartement la lueur vacillante d'une lanterne. Bientôt deux

à nos bals : nous trinquons à vos fêtes quand sonnera l'heure du réveil, moi, moi nous verrons... Vivons aujourd'hui car nous mourons demain ! Et, voyant que ceux qui les entouraient paraissaient étonnés de ces paroles étranges, Witold reprit avec une insouciance gâtée :

« Ne vous étonnez pas si vous ne me trouvez guère aimable, mademoiselle. Je suis, à vrai dire, qu'un triste fiancé demandez-le plutôt à Mlle Marie, dit-il en indiquant poliment la pauvre mariée, qui, se voyant abandonnée depuis le commencement de cette scène, s'était réfugiée auprès de son frère le sousser. Ma seule fiancée, voilà s'écria-t-il, en élevant en l'air sa faux brillante, dont le drapeau rouge flottait au-dessus des têtes de l'assemblée. Seulement nous sommes que promis encore. Quand nous épouserons-nous?... Ma foi je n'en sais rien. Peut-être dans quelques années d'ici; lorsque mes bras seront encore robustes; peut-être dans vingt ou trente ans, quand mes cheveux auront blanchi. Peut-être m'arrivera-t-il de vivre et de mourir garçon, et de l'emporter vierge au cercueil, ma pauvre faux bien aimée... Aussi, mademoiselle, pardonnez-moi si je ne vous invite pas pour mazaruka, car je suis un trop mauvais danseur pour avoir la prétention de faire danser à la fois la Pologne et la Russie. Et Witold, s'inclinant devant la jeune fille confuse, se replongea dans la foule qui l'entourait avec curiosité.

(1) Koszynier, faucheur, de koeu, faux.

hommes, la tête cachée par d'épaisses fourrures; se mirent à descendre les premiers échelons, et, parvenus au bas de l'échelle, ils s'enfoncèrent à toutes jambes à travers le parc.

Aux cris d'alarme poussés par le domestique, tous les gens du château s'empressèrent d'accourir. On fut obligé de forcer la porte, qui avait été fermée intérieurement à double tour. Les tiroirs des commodes avaient été ouverts et dévalisés; l'un d'eux renfermait l'écrin de la duchesse, évalué à 300,000 fr.

Plusieurs bijoux, des montres en or ornées de pierres précieuses, qui étaient restées dans la chambre, furent retrouvées. Malgré les recherches de la police, on n'est pas encore sur les traces des auteurs de ce vol audacieux.

On écrit de Toulon qu'un vol de bijoux, de la valeur de 30,000 fr., a été commis au préjudice de M. le capitaine de vaisseau Duperré, commandant de la Rezanche.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DE LA MARNE. — Un procès en séparation de corps entre ouvriers. Un serrurier, âgé de trente-six ans nommé François Demitra, et habitant à Reims, s'était marié en 1869 à une jeune fille nommée Virginie Charlier. Après quelques mois de mariage, il ne tarda pas à s'abandonner aux emportements d'un caractère violent et vindicatif. Animé de sentiments de jalousie presque sauvages, il ne cessait de l'insulter, de l'injurier et de menacer, et l'accablait de mauvais traitements. Pendant une de ces scènes brutales, la jeune femme suivit une hachette à la main.

Au mois d'octobre 1874, le vendeur mobilier commun. La femme Demitra fut réduite à se réfugier chez sa mère qui la recueillit. Le serrurier, qui ne connaît une vie de débauches, n'en resta pas moins en proie à ses instincts de jalousie; il épiait constamment sa femme. Un jour, s'étant caché derrière une porte, il lui lança au visage, le contenu d'une fiole d'acide sulfurique qui fallut la défigurer. Condamné à raison de fait à trois mois d'emprisonnement, en conçut un vif ressentiment et annonça en toute occasion l'intention de donner la mort à sa femme. La fille Demitra, agent de police Sapé et plusieurs autres témoins l'entendirent manifester des termes significatifs, sans dans des homicides. Un jour, s'étant introduit violemment chez sa femme, il avait formé une instance en séparation de corps, il lui porta des coups de poing s'écriant : « Quand tu auras obtenu la séparation, nous serons déjà séparés ! »

Le 8 juillet 1875, la femme Demitra obtint sa séparation; le jugement la prononça en lui confiant la garde de trois enfants, à l'entretien et à l'éducation desquels l'accusé s'abstint absolument de contribuer. Il put néanmoins les visiter. Loin de se refuser à les laisser voir, sa femme lui écrivit de l'inviter à venir les trouver en son absence, et deux d'entre eux ayant été cédés dans des établissements scolaires, alla, en effet, les y visiter.

Le 3 octobre dernier, il s'était rendu dans ce but à l'Hôpital-Général; sa femme s'y trouvait également; il lui dit devant témoins que, s'il ne la tuait pas aujourd'hui, ce serait huit jours plus tard.

Cette menace, qu'il avait accompagnée de injures les plus grossières, ne tarda pas à se réaliser. Rencontrant, le 13 octobre dernier, un voisin de sa femme, M. Mathieu, Demitra le pria de lui amener à celle-ci de lui laisser voir ses enfants, et ajouta qu'il viendrait prendre la réponse à sept heures du soir. Cette démarche n'était qu'un prétexte pour épier et guetter sa victime.

A l'heure dite, Demitra revenait, causait avec la femme Mathieu et venait de faire une allusion menaçante à sa femme, quand, voyant celle-ci passer devant la maison, il sortit précipitamment et la suivit sur un espace de deux

(A suivre).

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 4 FÉVRIER 1876.

Patrie & Dévouement

PREMIÈRE PARTIE

LES BEAUX JOURS I. (Suite) « Ah ! ah ! c'est Stanislas Wojtowicz ! s'écria-t-on de toutes parts, et c'est probablement Marynia, sa sœur, qui est la mariée. Mais quel est donc ce grand jeune homme qui lui donne la main ? » Dans ce moment, le jeune couple s'avançait au milieu de la salle, et, en dépit du frais costume de l'épousée, de ses mignones boîtes rouges dépassant son japon court et de ses lourdes tresses toutes chamarrées de rubans, tous les regards se portèrent sur celui qui lui donnait la main : sur le marié de Cracovie. D'une taille élevée, élégante et forte à la fois, l'inconnu s'avançait d'un pas fier et grave, d'une main conduisant sa fiancée; l'autre, soutenant un objet qui paraissait frapper d'étonnement et de terreur les assistants confondus. C'était une faux en miniature, polie et brillante, quoique méritière, au pied de laquelle flottait un petit carré de soie